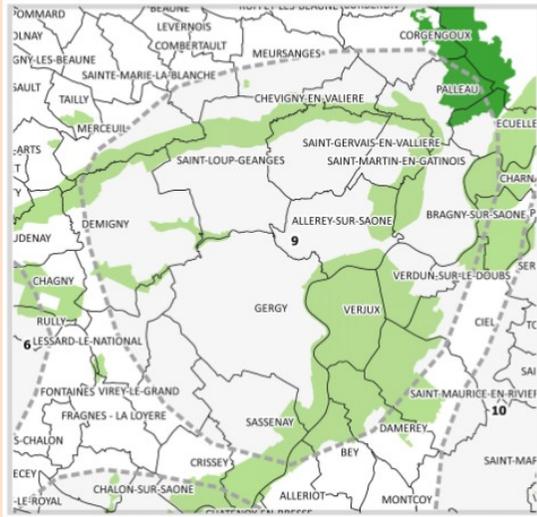




Enjeux et leviers pour nos territoires

Les espaces naturels remarquables du Nord Chalonnais



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Urbanisation assez limitée, surtout sur la communauté de communes Saône-Doubs-Bresse
- Artificialisation plus importante le long de la voie ferrée



Agriculture

- Secteur présentant les plus importantes superficies en grandes cultures du département, et parallèlement les plus faibles surfaces en prairies, avec une augmentation significative des grandes cultures ces dernières années
- Du fait de la présence importante de grandes cultures, indices de fréquence de traitement plus élevés que sur le reste du département, résultants d'une utilisation accrue de produits phytosanitaires
- Régression de l'élevage laitier au profit des cultures céréalières ou de la populiculture (culture de peuplements artificiels de peupliers)



Forêt Bocage

- Présence importante et concentrée de surfaces forestières (forêts de Gergy, de Chagny et de Cîteaux)
- Secteur avec les taux bocagers par commune les plus faibles du département

QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Triton crêté

© Jelger Herder



Le damier de la succise

© Jean Delacre



Râle des genêts

© Emile Barbelette



Busard Saint-Martin

© Jean-Loup Ridou



Pic Mar

© Loann Schwab

Enjeux et leviers pour nos territoires

LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Éviter les obstacles à la biodiversité en restaurant les continuités entre massifs : sur l'autoroute A6, recréer un passage au Sud et à l'Est de Chagny, au niveau de l'ensemble formé par les forêts de Gergy et de Chagny, ainsi que dans la vallée de la Dheune
- Éviter les obstacles linéaires de grandes infrastructures de transport (routes et autoroutes, Canal du Centre) afin de préserver l'intégrité des massifs et maintenir les continuités avec les autres massifs, tout en favorisant une sylviculture durable
- Maintenir et préserver des petits massifs et bosquets, notamment ceux en « pas japonais »



- Maintenir une occupation du sol adaptée à un développement du bocage, conserver les haies existantes, maintenir et préserver les prairies alluviales fragilisées et morcelées par les retournements visant à une mise en culture des terres



- Lutter contre les pressions et les pertes de zones humides induites par le retournement des prairies alluviales, le comblement des mares, l'embroussaillage de certains marais, la diffusion des espèces invasives, etc, notamment vers les étangs de Gergy



- Restaurer la trame verte et bleue le long du Doubs et de la Saône

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Préserver les prairies et réintroduire des haies et bosquets**, notamment en zones de grandes cultures et sur les corridors forestiers
- ▶ **Contenir l'urbanisation linéaire**, et rouvrir les corridors le long des cours d'eau et entre les massifs forestiers et les prairies